



Concours pour Conférencier.e.s internationaux

Ce concours s'adresse aux membres régulier.e.s du CELAT et permet de financer la venue d'un.e chercheur.e de l'international pour des conférences ayant lieu sur deux des trois sites du Centre.

L'objectif de ce concours est d'animer les différents sites du CELAT et de développer la réflexion en lien avec sa programmation scientifique. Pour cette série de grandes conférences internationales, nous souhaitons recevoir de préférence des conférencier.e.s qui, idéalement, ne sont encore jamais intervenus au CELAT, ou des chercheurs dont les interventions représenteraient un apport théorique en lien direct avec notre programmation (consultable ici : <http://www.celat.ulaval.ca/programmation/>). Leur perspective doit être assez large pour intéresser plusieurs membres dans différents champs d'études. De plus, les conférencier.e.s proposé.e.s doivent être actuellement officiellement rattaché.e.s à des institutions de recherche.

Le concours permet le financement du transport et de l'hébergement de la personne invitée, ainsi que l'octroi de per diem, pour un montant total de **2500\$**. L'invité.e sera pris en charge pour une semaine au maximum.

Les conférencier.e.s invité.e.s devront accepter de faire deux conférences sur deux des trois sites du CELAT (tous les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par le Centre). De plus, le membre régulier qui propose d'inviter un.e conférencier.e dans ce cadre **devra s'engager à se déplacer avec son invité.e sur un autre site du Centre pour la seconde conférence** (la mobilité des membres réguliers sera bien sûr prise en charge par le CELAT).

Dates de tombées du concours : Les membres peuvent soumettre une proposition pour ce concours à tout moment, il n'y a pas d'échéance fixe prévue. Ainsi, les propositions seront traitées par le Comité exécutif au fur et à mesure qu'elles seront reçues, et elles seront appréciées en fonction de la programmation d'activités déjà prévue sur chacun des sites.

Dépôt de la demande :

Le dossier de demande doit comprendre les documents suivants :

- Une lettre de présentation de la part du membre qui soumet la proposition comprenant : une présentation de l'invité.e, une justification de la pertinence de sa venue aux vues de la programmation du Centre, et un calendrier des activités prévues.
- Le CV de la personne invitée
- Un budget préliminaire